

Temps ordinaire - 2e Semaine: Mardi

Texte de l'Évangile (Mc 2,23-28): Un jour de sabbat, Jésus marchait à travers les champs de blé; et ses disciples, chemin faisant, se mirent à arracher des épis. Les pharisiens lui disaient: «Regarde ce qu'ils font le jour du sabbat! Cela n'est pas permis». Jésus leur répond: «N'avez-vous jamais lu ce que fit David, lorsqu'il fut dans le besoin et qu'il eut faim, lui et ses compagnons? Au temps du grand prêtre Abiathar, il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de l'offrande que seuls les prêtres peuvent manger, et il en donna aussi à ses compagnons». Il leur disait encore: «Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat. Voilà pourquoi le Fils de l'homme est maître, même du sabbat».

«Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat»

Abbé Ignasi FABREGAT i Torrents
(Terrassa, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, comme hier, Jésus a affaire aux pharisiens, qui déforment la loi de Moïse en s'attachant aux détails pour oublier l'esprit qui l'informe. Les pharisiens, en effet, accusent les disciples de Jésus de violer le sabbat (cf. Mc 2,24). Selon leur casuistique étouffante, arracher des épis équivaut à "moissonner" et "égrener", à "battre": ces activités agricoles -et une quarantaine d'autres que nous pourrions ajouter- étaient prohibées les jours de sabbat, consacrés au repos. Nous le savons, les pains de l'offrande dont nous parle l'Évangile étaient au nombre de douze; on les plaçait chaque semaine sur la table du sanctuaire, en hommage des douze tribus d'Israël à leur Dieu et Seigneur.

Le comportement d'Abiathar est conforme aux enseignements de Jésus: les préceptes légaux de moindre importance doivent céder le pas aux plus grands; un précepte cérémoniel, à un précepte de loi naturelle; le précepte du repos sabbatique n'est donc pas supérieur aux élémentaires besoins de la subsistance. En s'inspirant de la péricope que nous commentons, et pour souligner que la personne est au-dessus de toutes les questions économiques et sociales, le Concile Vatican II enseigne: «L'ordre

social et son développement progressif doivent à tout moment être subordonnés au bien de la personne, car l'ordre des choses doit être soumis au bien des personnes, et non le contraire. Le Seigneur Lui-même l'a souligné quand il a dit que le sabbat avait été fait pour l'homme, non l'homme pour le sabbat (cf. Mc 2,27)».

Saint Augustin nous dit: «Aime et fais ce que tu veux». L'avons-nous bien compris, ou l'obsession de ce qui est secondaire étouffe-t-elle l'amour qu'il faut mettre en tout ce que nous faisons? Travailler, pardonner, corriger, aller à la messe les dimanches, prendre soin des malades, accomplir les commandements..., faisons-nous tout cela pour le faire ou par amour de Dieu? Que ces considérations nous aident à vivifier toutes nos œuvres par l'amour que le Seigneur a mis dans nos cœurs précisément pour que nous puissions L'aimer.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

•

« Ceux qui vivaient selon l'ancien ordre des choses sont venus à la nouvelle espérance, n'observant plus désormais le sabbat, mais plutôt le jour du Seigneur, dans lequel notre vie est bénie par Lui et par sa mort » (Saint Ignace d'Antioche)

•

« Le repos du "sabbat" cherche à participer au repos et à la paix de Dieu. Mais lorsque l'homme refuse le "loisir pour Dieu" (c'est-à-dire l'adoration), alors il entre dans l'esclavage du "business" » (Benoit XVI)

•

« Le Dimanche se distingue expressément du Sabbat, auquel il succède chronologiquement chaque semaine, et dont il remplace pour les chrétiens la prescription cérémonielle. Il accomplit dans la Pâque du Christ, la vérité spirituelle du Sabbat juif et annonce le repos éternel de l'homme en Dieu » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 2.175)